Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28149**

Intitulé

Editeur(trice) de livres imprimés et numériques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
L'école des métiers de l'information - CFD (EMI-CFD)	PDG

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier d'éditeur ou d'éditrice consiste à concevoir et à superviser la production de livres imprimés et/ou numériques.

Un éditeur ou éditrice conçoit ou sélectionne des projets de livres imprimés et/ou numériques. Il/elle établit le budget de chaque livre. Il/elle organise et supervise la production des livres en pilotant le travail de l'ensemble des intervenants et en faisant respecter les contraintes de planning, budgétaires, et juridiques. Il/elle participe à la promotion et à la commercialisation des ouvrages.

Le/la titulaire est capable de :

B1 Concevoir des livres imprimés

- A1 Concevoir ou sélectionner des projets de livres imprimés en respectant un budget

B2 Concevoir des livres numériques

- A2 Concevoir un livre numérique de qualité, quel que soit son format, en utilisant les possibilités techniques offertes par le numérique et en respectant un budget

B3 Produire des livres imprimés

- A3 Organiser la production d'un livre imprimé
- A4 Superviser la production d'un livre imprimé en respectant les contraintes budgétaires et le planning

B4 Produire des livres numériques

- A5 Assurer la réalisation éditoriale d'un livre numérique
- A6 Gérer un projet de livre numérique avec ses partenaires de la maison d'édition et ses ressources externes
- A7 Gérer les aspects juridiques et de protection technique d'un livre numérique

B5 Promouvoir et commercialiser des livres imprimés

- A8 Participer à la promotion et à la commercialisation des livres imprimés

B6 Promouvoir et commercialiser des livres avec des outils numériques

- A9 Participer à la promotion et à la commercialisation numériques des livres

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Un éditeur ou une éditrice de livres est :

- soit salarié-e

•par une entreprise spécialisée dans l'édition print et/ou numérique (maison d'édition)

•dans la sous-traitance pour l'édition (packager éditorial)

•par une grande entreprise ou une institution ayant un service d'édition de livres.

- soit indépendant-e

Il ou elle peut aussi être chef-fe de sa propre entreprise d'édition.

Le titre d'éditeur ou éditrice de livres imprimés et numériques délivré par l'ÉMI permet d'occuper le poste d'assistant-e d'édition ou celui d'éditeur/éditrice, puis, avec de l'expérience, celui de responsable d'édition, puis de directeur éditorial ou directrice éditoriale.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1105 : Coordination d'édition

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de six blocs de compétences :

Bloc 1 : Concevoir des livres imprimés

Bloc 2 : Concevoir des livres numériques

Bloc 3 : Produire des livres imprimés

Bloc 4 : Produire des livres numériques

Bloc 5 : Promouvoir et commercialiser des livres imprimés

Bloc 6 : Promouvoir et commercialiser des livres avec des outils numériques

La validation totale du titre s'obtient ainsi :

- Par la formation : validation des six blocs de compétence
- Par la validation des acquis de l'expérience (VAE) : validation des six blocs de compétence.

En cas de validation partielle, les blocs validés restent acquis à vie.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28149 - Produire des livres imprimés	**Descriptif :** C10 : En fonction des contraintes de parution, organiser les étapes de production, construire un planning précis et un chemin de fer. C11 : Négocier, établir et suivre les contrats avec les auteurs (auteurs de textes, illustrateurs, traducteurs, photographes…). Le cas échéant, et à partir d'un carnet d'adresses tenu à jour, recruter le ou les auteurs. C12 : À partir d'un carnet d'adresses tenu à jour, recruter l'ensemble des prestataires participant à la production d'un livre (graphistes, maquettistes, iconographes, correcteurs…). Effectuer le suivi administratif de ces prestataires. C13 : Dans le respect de la ligne éditoriale choisie, diriger et valider qualitativement le travail des auteurs en préparant des briefs adaptés, en réorientant leur travail si nécessaire, en réécrivant éventuellement certains textes. C14 : Assurer la mise au point des textes en préparant un brief précis à l'attention du correcteur, en supervisant ou en réalisant soi-même la préparation de copie et les différentes étapes de correction jusqu'au bon à tirer. C15 : Conformément à la ligne artistique choisie et en lien, le cas échéant, avec le service studio-maquette, coordonner les étapes de maquette et la recherche iconographique en préparant des briefs adaptés, en réorientant le travail si nécessaire et en contrôlant les droits iconographiques. C16 : Contrôler les enjeux techniques de toutes les étapes de production (traitement des textes, des images, enjeux associés à la maquette et à la préparation des fichiers), contrôler les étapes de fabrication et superviser la correction des épreuves. **Modalités d'évaluation** : - Un mémoire écrit relatif au bloc de compétences visé - Une soutenance devant le jury comprenant une présentation orale, puis un entretien basé sur un jeu de questions-réponses avec le jury - Un exercice en temps limité Un **certificat de compétence** validera l'acquisition des compétences du bloc.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28149 - Produire des livres numériques	**Descriptif :** C17 : Préparer le fichier numérique du livre sous format de traitement de texte ou de mise en page en vue de faciliter la mise en forme du fichier par le fabricant. C18 : Assurer le contrôle qualité du livre remis par le fabricant et délivrer le « bon à publier numérique ». C19 : Gérer un projet requérant en simultané les compétences techniques de plusieurs acteurs internes et externes à la maison d'édition. C20 : Argumenter son choix des prestataires d'objets ou de travaux numériques. C21 : Gérer les droits d'auteurs numériques et appliquer les normes d'identification des livres de son programme éditorial et de son fonds. **Modalités d'évaluation** : - Un mémoire écrit relatif au bloc de compétences visé - Une soutenance devant le jury comprenant une présentation orale, puis un entretien basé sur un jeu de questions-réponses avec le jury - Deux exercices en temps limité Un **certificat de compétence** validera l'acquisition des compétences du bloc.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28149 - Concevoir des livres numériques	**Descriptif :** C6 : À partir d'un projet de livre papier et numérique ou seulement numérique ou d'un livre imprimé publié antérieurement - choisir le ou les formats de publication numérique, - concevoir la scénarisation du livre numérique et choisir des enrichissements possibles en fonction de leur pertinence, voire arbitrer entre la création d'un livre numérique ou d'un site web pour porter le contenu interactif d'un ouvrage, - évaluer la faisabilité technique du livre C7 : Se tenir informé/e des productions éditoriales des concurrents. C8 : Se tenir informé/e des évolutions des technologies du numérique applicables à l'édition et des évolutions des supports de lecture qui les supportent, de leur part de marché et de leur type de clientèle respectifs. C9 : Évaluer la faisabilité financière d'un livre numérique et arbitrer en fonction des objectifs éditoriaux et budgétaires. **Modalités d'évaluation** : - Un mémoire écrit relatif au bloc de compétences visé - La réalisation d'une partie de l'ouvrage numérique - Une soutenance devant le jury comprenant une présentation orale, puis un entretien basé sur un jeu de questions-réponses avec le jury Un **certificat de compétence** validera l'acquisition des compétences du bloc.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28149 - Promouvoir et commercialiser des livres imprimés	**Descriptif :** C22 : Rédiger des argumentaires de vente pertinents, préparer le matériel des réunions commerciales, participer à l'élaboration de la stratégie de vente en lien avec l'équipe commerciale et l'équipe de cessions des droits. C23 : Participer à l'élaboration des plans d'action publicitaire et promotionnelle, des plans marketing de lancement, d'extension de gammes ou de gestion des produits existants. C24 : Rédiger un argumentaire de presse et participer à l'élaboration du plan media. C25 : Assurer le suivi des ventes et des stocks des livres produits. S'informer des cessions de droits en France et à l'étranger. Prévoir d'éventuelles réimpressions, nouvelles éditions ou mises au pilon. **Modalités d'évaluation :** - Un mémoire écrit relatif au bloc de compétences visé - Une soutenance devant le jury comprenant une présentation orale, puis un entretien basé sur un jeu de questions-réponses avec le jury Un **certificat de compétence** validera l'acquisition des compétences du bloc.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 28149 - Promouvoir et commercialiser des livres avec des outils numériques	**Descriptif :** C26 : Élaborer et structurer les métadonnées contextuelles d'un livre papier ou numérique (mots-clés, thématiques, couverture, 4ème de couverture, extraits du contenu…) pour une diffusion numérique efficace du livre. C27 : Participer à l'élaboration du programme d'animation commerciale relatif à son programme éditorial sur les plateformes de e-commerce, en lien avec le service commercial. C28 : Participer à la conception et, le cas échéant, au développement du webmarketing de ses livres papier et numérique, en lien avec le service marketing. **Modalités d'évaluation :** - Un mémoire écrit relatif au bloc de compétences visé - La réalisation d'une partie de l'ouvrage numérique - Une soutenance devant le jury comprenant une présentation orale, puis un entretien basé sur un jeu de questions-réponses avec le jury - Un exercice en temps limité Un **certificat de compétence** validera l'acquisition des compétences du bloc.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		- un-e représentant-e de la filière Édition de l'ÉMI, - deux éditeurs-trices de livres imprimés issus de deux secteurs différents de l'édition française, choisis par l'ÉMI, l'un-e étant chef-fe d'une entreprise d'édition, l'autre étant salarié-e d'une entreprise d'édition - deux éditeurs-trices de livres numériques issus de deux secteurs différents de l'édition française, choisis par l'ÉMI, l'un-e étant chef-fe d'une entreprise d'édition, l'autre étant salarié-e d'une entreprise d'édition.

En contrat de professionnalisation	X		- un-e représentant-e de la filière Édition de l'ÉMI, - deux éditeurs-trices de livres imprimés issus de deux secteurs différents de l'édition française, choisis par l'ÉMI, l'un-e étant chef-fe d'une entreprise d'édition, l'autre étant salarié-e d'une entreprise d'édition - deux éditeurs-trices de livres numériques issus de deux secteurs différents de l'édition française, choisis par l'ÉMI, l'un-e étant chef-fe d'une entreprise d'édition, l'autre étant salarié-e d'une entreprise d'édition.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X		- un-e représentant-e de la filière Édition de l'ÉMI, - deux éditeurs-trices de livres imprimés issus de deux secteurs différents de l'édition française, choisis par l'ÉMI, l'un-e étant chef-fe d'une entreprise d'édition, l'autre étant salarié-e d'une entreprise d'édition - deux éditeurs-trices de livres numériques issus de deux secteurs différents de l'édition française, choisis par l'ÉMI, l'un-e étant chef-fe d'une entreprise d'édition, l'autre étant salarié-e d'une entreprise d'édition.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Editeur(trice) de livres imprimés et numériques" avec effet au 20 juin 2012, jusqu'au 21 avril 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

45 personnes sorties de l'EMI avec le titre d'Editeur(trice) de livres imprimés et numériques

Autres sources d'information :

contact@emi-cfd.coop

Site internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

L'école des métiers de l'information - CFD (EMI-CFD) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

10, rue des Prairies 75020 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

10, rue des Prairies 75020 Paris

Historique de la certification :